

## Politique sur la protection des données personnelles

### 1. Objectif :

Ce document constitue la politique de protection des données à caractère personnel mise en œuvre par OPERA dans le cadre de leurs activités. Elle a pour objectif d'encadrer la conformité des traitements de données personnelles et le respect des droits des personnes concernées.

Les notions utilisées dans cette politique sont définies dans le RGPD, notamment les notions de traitement, de données personnelles ou encore de personnes concernées.

### 2. Références réglementaires :

- Le RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données) : Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) ;
- La Loi dite " Informatique et Libertés " : Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

### 3. Les acteurs de la protection des données :

#### a. Le Data Protection Officer (DPO)

Afin de préserver la protection des données à caractère personnel de tous, OPERA a désigné un Data Protection Officer (DPO), qui exerce ses missions pour l'ensemble du Groupe.

Le DPO est un interlocuteur spécialisé dans la protection des données personnelles, chargé de veiller à la bonne application des règles de protection des données personnelles. Il est également l'interlocuteur privilégié de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et de toutes personnes concernées par une collecte ou un traitement de données à caractère personnel.

Pour contacter le DPO, écrire à « OPERA - Data Protection Officer – 15-17 rue Scribe 75 009 Paris » ou par mail à « [contact@opera-wm.com](mailto:contact@opera-wm.com) ».

#### b. Le Responsable de la sécurité des systèmes d'information

Le responsable des systèmes d'information est chargé de la sécurité des informations et des systèmes informatiques (réception, stockage, traitement, sauvegarde, envoi des données). Il veille à la bonne sécurité des données et sensibilise les collaborateurs sur l'importance de la sécurité des données et des systèmes informatiques. Il veille également à la bonne confidentialité des données par des accès et habilitations restrictifs.

#### c. Les autres acteurs

OPERA définira avec ses contreparties le rôle de chacun, notamment :

- Le responsable de traitement : détermine les finalités, les moyens et les modalités d'un traitement donné ;
- Le sous-traitant : traite des données personnelles pour le compte du responsable de traitement dans le cadre d'un traitement confié à un tiers ;
- Le destinataire : est habilité à recevoir la communication des données ;
- 

## 4. Les principes fondamentaux :

#### a. La finalité du traitement

Les données personnelles sont collectées pour des objectifs précis, qu'on appelle « finalités », portés à la connaissance des personnes concernées. Les données collectées sont utilisées pour une finalité précise et non à d'autres fins.

Ces données sont collectées loyalement, aucune collecte n'est effectuée à l'insu des personnes et sans qu'elles en soient informées.

## b. La pertinence des données

La finalité permet de déterminer la pertinence des données collectées. Seules les données adéquates et strictement nécessaires pour atteindre la finalité seront traitées.

## c. La conservation limitée des données

La finalité permet également de fixer la durée de conservation des données. OPERA ne conserve pas les données à caractère personnel au-delà de la durée nécessaire pour atteindre la finalité du traitement.

Les délais de conservation des données sont portés à la connaissance des personnes et varient selon la nature des données, la finalité des traitements ou les exigences légales/réglementaires.

## d. La confidentialité et la sécurité des données

Des procédures sur la sécurité du système informatique sont mises en œuvre par OPERA. Des mesures de sécurité appropriées sont prévues pour garantir la confidentialité des données, notamment éviter tout accès non autorisé et prévenir toute perte, altération ou divulgation de données.

## e. L'information et les droits des personnes

Préalablement à la mise en œuvre de ses traitements, OPERA informe les personnes concernées. Conformément aux lois et règlements en vigueur, les clients de OPERA disposent des droits suivants : accès, rectification, effacement, limitation, opposition, portabilité, retrait de son consentement, organisation du sort de ses données personnelles après la mort, introduction d'une réclamation auprès de OPERA ou de la CNIL.

Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à OPERA à l'adresse mail suivante :

[contact@opera-wm.com](mailto:contact@opera-wm.com)

Le cas échéant, OPERA prendra contact avec le demandeur pour s'assurer de la légitimité et/ou de la faisabilité de la demande.

# OPERA

WEALTH MANAGEMENT

[www.opera-wm.com](http://www.opera-wm.com)

15/17 rue Scribe  
75 009 Paris, France

Office : +33 (0) 1 77 45 20 50

E-Fax : +33 (0) 9 56 01 11 09

E-mail : [contact@opera-wm.com](mailto:contact@opera-wm.com)

## f. Le transfert des données

Des données à caractère personnel peuvent faire l'objet de transferts vers des pays situés dans l'Union Européenne. Si tel est le cas, les personnes concernées en sont précisément informées, et des mesures spécifiques sont prises pour encadrer ces transferts.

En cas de transfert des données à caractère personnel vers un pays situé hors de l'Union européenne, ce dernier doit s'inscrire dans le cadre de la finalité poursuivie par le traitement auquel les données sont destinées.

## 5. Le dispositif de contrôle

OPERA dispose d'un contrôle permanent et périodique permettant de s'assurer que les dispositions de la présente politique soient respectées.

Ces contrôles permettent de vérifier que la réglementation soit correctement appliquée et que les processus opérationnels de l'entreprise permettent aux personnes concernées d'exercer l'ensemble de leurs droits.

Le DPO est au service de tout demandeur souhaitant s'assurer que ses droits au titre de la présente politique soient respectés.

Opera Wealth Management SARL au capital de 10 000 € - 499 143 618 RCS Paris - 6420Z  
Siège Social : 15/17 rue Scribe - 75009 PARIS

Société de Courtage d'assurance - Assurances de responsabilité conformes aux articles L 530-1 et L 530-2 du code des assurances - Orias 08044557 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
Conseiller en investissements financiers, référencé sous le numéro E 001478 par l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.  
Activité IOBSP Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement

Intermédiaire en assurance : Courtier Type B

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)